

La Sacem et IBM unissent leurs forces et développent une nouvelle plateforme globale de gestion des droits d'auteur pour la musique en ligne

La nouvelle plateforme URights s'appuie sur les solutions analytiques et cloud d'IBM pour mieux valoriser les droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

PARIS - 12 janv. 2017: IBM et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), l'une des plus importantes sociétés de gestion collective de droits d'auteur au monde, annoncent une alliance stratégique d'une durée de 10 ans pour développer **URights**, une nouvelle plateforme hébergée sur le Cloud d'IBM, destinée à protéger la valeur de la musique en ligne pour les créateurs et éditeurs.

La dématérialisation de la musique et l'évolution rapide du marché du streaming ont considérablement accru le nombre de contenus culturels consommés au niveau mondial. L'année dernière, la Sacem a comptabilisé près de 982,5 milliards d'actes de téléchargement et de streaming, presque deux fois plus qu'en 2015.

Afin de gérer le volume exponentiel des échanges de données de la musique en ligne, la nouvelle plateforme innovante de collecte et de répartition des droits **URights**, développée conjointement par la Sacem et IBM, améliorera l'identification des droits liés aux œuvres exploitées en ligne.

La plateforme permettra à la Sacem d'apporter une valeur ajoutée aux ayants droit, en optimisant l'analyse des données et la reconnaissance de leurs créations, pour leur garantir une rémunération plus juste. En 2015, la Sacem a réparti des droits d'auteur à 293 000 créateurs et éditeurs en France et dans le monde, au titre de 2 millions d'œuvres.

URights a été conçue dès l'origine de façon ouverte afin que d'autres partenaires dans le monde, tels que les organisations de gestion collective, puissent l'utiliser en évitant des redondances de coûts. Elle leur permettra aussi d'améliorer les décisions opérationnelles en s'appuyant sur l'analyse de données pertinentes. Elle fournira également des solutions adaptées à leurs spécificités et à leurs besoins propres.

Flexible, elle offrira à la Sacem, la possibilité de gérer les droits d'auteur des créateurs et éditeurs dans des domaines tels que les contenus audiovisuels et s'ouvrira à d'autres types de droits.

Bâtie sur le Cloud d'IBM et s'appuyant sur les solutions analytiques d'IBM, la plateforme **URights** est conçue pour exploiter rapidement et simplement les données. IBM BigInsights pour Apache Hadoop permet de gérer et d'analyser les milliards de lignes déclarées par les exploitants de services numériques, tandis qu'IBM Watson Explorer offre la possibilité d'analyser tout autre type de données, structurées ou non, afin de définir des tendances et de les matérialiser.

La plateforme offrira de nouveaux services aux créateurs et éditeurs, afin de les aider à mieux appréhender les nouveaux enjeux du marché et des modes de consommation des biens culturels.

« La Sacem se réjouit de ce partenariat avec IBM, leader mondial de la technologie. Elle ne cesse d'évoluer pour renforcer son

*efficacité et maintenir son leadership » déclare Jean-Noël Tronc, Directeur Général-Gérant de la Sacem. « Dans un environnement global, de plus en plus fragmenté, en constante évolution, notre volonté est d'accroître la valeur des droits de nos membres pour les œuvres musicales comme pour les œuvres audiovisuelles. Aux côtés des créateurs et des éditeurs, nous sommes engagés à soutenir durablement la création et à leur garantir un avenir pérenne en investissant dans des technologies innovantes et dans des systèmes d'information permettant d'améliorer l'identification de leurs œuvres, pour tous les usages en ligne quelle que soit la plateforme. Grâce à **URights**, nous continuerons d'optimiser la collecte ainsi que la répartition pour l'ensemble des répertoires que nous représentons, de la façon la plus transparente. »*

« La gestion des droits d'auteur dans le secteur de la musique et du multimédia, qu'il s'agisse de créations musicales, audiovisuelles ou graphiques, constitue un défi considérable. La combinaison de notre expertise dans la transformation numérique, et nos solutions de pointe en matière d'analytiques et de cloud hybride va permettre à la Sacem d'être à l'avant-garde de son secteur pour suivre et appréhender la valeur de la musique en ligne », déclare Silvano Sansoni, Directeur Général Délégué, Entreprises - IBM France. « En phase avec un marché en évolution permanente, l'alliance de l'expertise de la Sacem avec les solutions d'IBM nous permettra de déployer une plateforme agile, au service de la transparence et de l'efficacité en matière de protection et de valorisation des droits d'auteur des créateurs et éditeurs ».

À propos de la Sacem

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) a pour vocation de représenter et défendre les intérêts de ses membres en vue de promouvoir la création musicale sous toutes ses formes (de la musique contemporaine au jazz, rap, hip-hop, chanson française, musique de films, musique à l'image...) mais également d'autres répertoires (humour, poésie, doublage-sous titrage...)

Sa mission essentielle est de collecter les droits d'auteur et de les répartir aux auteurs, compositeurs et éditeurs dont les œuvres ont été diffusées ou reproduites. Organisme privé, la Sacem est une société à but non lucratif gérée par les créateurs et les éditeurs de musique qui composent son Conseil d'administration.

Elle compte 157 270 membres dont 19 100 créateurs étrangers issus de 164 nationalités (4 080 nouveaux membres en 2015) et représente plus de 100 millions d'œuvres du répertoire mondial.

En 2015, la Sacem a réparti des droits à 293 000 auteurs, compositeurs et éditeurs dans le monde, au titre de 2 millions d'œuvres.

À propos d'IBM

Pour plus d'informations sur IBM Cloud, rendez-vous sur <http://www.ibm.com/cloud-computing/fr/fr/>

Pour plus d'informations sur IBM Analytics, rendez-vous sur <https://www.ibm.com/analytics/fr/fr/>
